

Réunion sur « le futur souhaité pour le territoire » réalisé dans le cadre du projet de territoire Nîmes Métropole 2030

40 membres du panel présents – 35 organismes représentés (40% de participation)

Direction aménagement et développement durables de Nîmes Métropole : Emilie BARBIER, Chargée de mission ADT/Planification, en charge du projet de territoire NM 2030 - Yannick MIQUEL, Chargée de mission développement durable, en charge de l'animation d'Agglo Forum

INDDIGO : Rémi LE FUR et Cécile GEAY consultants en charge du projet de territoire de NM 2030

DEROULE DE LA RENCONTRE

- ▶ Introduction pour rappeler le cadre du projet et indiquer le déroulement de la séance
- ▶ Réflexion individuelle
- ▶ 3 ateliers collectifs thématiques
- ▶ Restitution des ateliers

Pièce jointe : diaporama



INTRODUCTION

L'objectif de la rencontre était de recueillir les propositions des acteurs pour le futur souhaité de Nîmes métropole, à l'horizon 2030.

Méthodologie

Les participants ont été amenés à formuler leurs souhaits pour le futur du territoire, à partir d'un temps de réflexion individuelle suivi de temps en ateliers.



La réflexion sur les souhaits pour le territoire a été amenée par 6 questions-thématiques :

- 1- Quelle attractivité et quel développement économique, et pour qui ? Entre optimisation de l'économie présentielle et rééquilibrage en faveur de l'économie productive?
- 2- Quelle offre de formation en complémentarité avec les territoires environnants ? Quelles synergies entre formation, recherche et filières économiques du territoire ?
- 3- Quelle attractivité démographique et quel équilibre entre développement et qualité du cadre de vie ?
- 4- Quel aménagement du territoire entre cohérence et liberté ?
- 5- Quelle place pour les ressources naturelles (biodiversité, eau, sol, énergie...) et agricoles ? Entre protection et valorisation économique ?
- 6- Quels équipements et services pour répondre aux besoins d'une population en évolution ? enfance personnes âgées, touristes, culture, loisirs... Quelle localisation ?

Chacune des 6 questions étaient, elles même, déclinées en quelques mots clés.



CONTRIBUTIONS

Les contributions sont présentées pour chacune des 6 questions à travers les idées fortes qui sont ressorties des échanges ainsi que les principales idées collectées sur les post'it (encarts oranges). Ces idées ne sont pas un verbatim des échanges entre participants, mais des propositions individuelles émises en amont de ces échanges et qui ont permis de les alimenter.

QUESTION N°1 / QUELLE ATTRACTIVITE ET QUEL DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ? ET POUR QUI ? ENTRE OPTIMISATION DE L'ECONOMIE PRESENTIELLE ET REEQUILIBRAGE EN FAVEUR DE L'ECONOMIE PRODUCTIVE ?

FILIERES : économie présentielle, filières productives, industrie, filières d'excellence

En 2030, le futur souhaité pour le territoire est :

- Un territoire offrant un **environnement favorable** aux entreprises, en développant la R&D, les infrastructures, la fibre et l'offre culturelle sur le territoire.

✓ Favoriser fiscalement l'installation d'entreprises industrielles et leur offrir un environnement favorable

- Avec une **diversité** de filières (dont textile, (e)santé, agro-alimentaire produit localement...) sur le territoire où l'**économie sociale et solidaire** a toute sa place ; une économie ancrée dans la **transition**.

✓ *En 2030 je souhaite une agglomération ancrée dans la transition, excellente dans les filières des énergies renouvelables, des déplacements doux, exemplaire dans le champ de l'ESS*

✓ *Un développement des activités autour du solaire et du géothermique. + Recherche associée sur le stockage de l'énergie*

✓ *En 2030 je souhaite une agglomération ancrée dans la transition, excellente dans les filières des énergies renouvelables, des déplacements doux, exemplaire dans le champ de l'ESS*

✓ *Pour une filière textile innovante, le recyclage et l'économie solidaire*

✓ *En 2030 je souhaite, que soit reconnue à son juste titre le poids des associations et coopératives dans l'économie par une prise en compte de leurs problématiques*

- Une **économie circulaire** à l'échelle du territoire.

Favoriser l'économie circulaire :

✓ *Aider les entreprises à identifier les déchets des unes, qui pourraient être les ressources pour d'autres*

✓ *Identifier les activités et ressources du territoire*

- Un tissu économique composé de **PME et ETI** (établissement de taille intermédiaire) voire d'un grand groupe, où les TPE sont devenues PME, avec un développement basé sur les entreprises présentes (endogènes) mais également nouvellement implantées (exogène).

✓ *En 2030 je souhaite mettre en valeur les entreprises du territoire et dynamiser l'économie locale*


✓ *En 2030 je souhaite un réseau de petites entreprises associées à quelques grosses entreprises de production*

- Des entreprises du territoire qui travaillent en **réseau**, entre elles mais aussi avec la recherche et la formation, à l'intérieur de l'agglomération mais également à une échelle élargie (Lyon, Barcelone, Montpellier...).

ZONES d'ACTIVITES ECONOMIQUES (ZAE)

En 2030, les ZAE du territoire contribuent à créer un **environnement favorable aux entreprises** :

- Des ZAE avec un **environnement de qualité**, paysagé, aéré, vert, laissant leur place à l'eau et la nature, entretenues dans le temps. Exemple et contre-exemple retenus parmi les photos proposées :

	
😊 : la qualité de l'environnement, des paysages, de la nature, la qualité architecturale...	⊗ : « on en veut pas » ! Nécessité d'une réglementation pour éviter une telle situation (observable sur le territoire)

- Des **ZAE adaptées aux activités** mais aussi aux **besoins** des entreprises, avec des **services** aux entreprises (restauration, activités sportives, crèches, accompagnement...) et des **infrastructures** nécessaires (fibre, numérique transports... à un prix attractif).

✓ *En 2030 je souhaite un meilleur accompagnement des TPE/PME lors de la création et de l'implantation sur le territoire*

✓ *Pour un développement de l'intermodalité et des plateformes fret et voyageurs et une meilleure situation des nœuds routiers, ferroviaires et aériens*

- Une **cohérence de l'offre** en ZAE localement mais également en lien avec les territoires environnants et les autres pôles économiques.

✓ *Une zone économique intégrée avec les pôles de Montpellier, Toulouse et la vallée du Rhône*

Au-delà des ZAE, en 2030 les activités sont **intégrées** aux quartiers, dans une logique de **mixité des fonctions** (logements/emplois).

TOURISME

En 2030 le tourisme constitue une **véritable filière** qui véhicule une **image positive et forte** du territoire avec une offre diversifiée :

- Avec un tourisme de **proximité** et inter-régional, mais aussi des touristes de provenances plus lointaines grâce au classement **UNESCO**.

- Un **tourisme diversifié** : fluvial, industriel, culturel, scientifique, l'œnotourisme...
- Une offre touristique en **réseau** avec Avignon, Arles, les Cévennes etc.
- Un tourisme **respectueux de la vie des habitants, qualitatif** plutôt que de masse.
- Avec un **équilibre** entre tourisme festif et culturel ; une **montée en gamme** de l'hébergement.

✓ Travailler sur les différents tourisms (fluvial, industriel, culturel, scientifique,...)

QUESTION N°2 : QUELLE OFFRE DE FORMATION EN COMPLEMENTARITE AVEC LES TERRITOIRES ENVIRONNANTS ? QUELLES SYNERGIES ENTRE FORMATION, RECHERCHE ET FILIERES ECONOMIQUES DU TERRITOIRE ?

FORMATION

En 2030, l'offre de formation souhaitée est :

- Equilibrée entre une offre de formation qui permette des **débouchés au niveau local**, en liens avec les entreprises et des formations plus **ouvertes sur le monde**.
- Avec une université **innovante** et ouverte sur le territoire grâce à des FabLab et un campus multipolaire interconnecté qui joue un rôle structurant sur le territoire.
- Des services qui facilite la vie étudiante, notamment en ce qui concerne la mobilité et logement ainsi que l'organisation universitaire.

✓ En 2030 je souhaite que tous les étudiants puissent bénéficier de formations à la création d'entreprise

✓ Faire dialoguer la recherche universitaire et le développement économique

✓ Développer un partenariat entreprise-université profitable aux entreprises et aux étudiants

✓ Pour une université de l'invention, qui soit un pôle d'innovation et de créativité

✓ Faciliter la mobilité des étudiants grâce à des synergies entre les sites universitaires

- Une offre qui permette aux **jeunes de revenir** sur le territoire **après leur formation**, en facilitant la création d'entreprises ou de start-up, l'accueil en pépinière, les liens avec la recherche...

✓ Une zone qui soit attractive pour les jeunes (start-up, pépinière, facilité d'installation, recherche...)

RECHERCHE ET PARTENARIATS

En 2030, la recherche est basée sur les **besoins du territoire** :

- La recherche et la formation sont tournées vers **besoins du territoire** : agriculture (biologique), biotechnologies, e-santé, gériatrie, énergie... et non l'inverse.

✓ Une recherche en lien étroit avec les filières économiques du territoire

- La **recherche de pointe** est complémentaire et différenciée par rapport à Montpellier.

✓ Une ville tournée vers l'innovation et la recherche
 ✓ Profiter de l'appui des équipes de recherche de l'université de Nîmes sur les thématiques 1) du risque chronique et émergent et 2) du Design

- Avec des **partenariats** entre acteurs de la formation, de la recherche et monde de l'entreprise.

✓ Partenariats entre les FabLab, les Universités, les chambres consulaires, pour le développement de la formation
 ✓ Faire travailler l'université avec les autres instituts de formation pour développer les axes de formation.

QUESTION N°3 : QUELLE ATTRACTIVITE DEMOGRAPHIQUE ET QUEL EQUILIBRE ENTRE DEVELOPPEMENT ET QUALITE DU CADRE DE VIE ?

DEMOGRAPHIE ET MIXITE SOCIALE

En 2030, le développement de Nîmes Métropole concilie accueil de population et préservation du cadre de vie :

- **L'artificialisation des terres est stoppée**, le renouvellement urbain est la règle et l'extension l'exception. La reconstruction de la ville sur la ville permet de préserver les ressources.

✓ Pour 2030, une augmentation de la population maîtrisée au regard du maintien des paysages et des terres agricoles, pour assurer et préserver la ressource en eau

- Une **mixité sociale** mieux répartie sur l'ensemble du territoire.

✓ *Mener une réflexion avec les partenaires des logements sociaux sur la **qualité** de l'offre de logement et ne pas rentrer dans « les quotas » à n'importe quelles conditions*

En 2030, un grand débat sur la politique de l'habitat a été mené dans l'agglomération et permis de s'engager dans une **démarche de PLUi**.

OFFRE DE LOGEMENT

En 2030, l'offre de logement connaît un profond **renouvellement** :

- Dans la lutte contre l'étalement urbain la construction d'**habitat pavillonnaire** n'est plus autorisée que dans les cas de **projets encadrés**.

✓ *Pour un aménagement maîtrisé, il faut interdire les logements individuels hors des **ZAC** (mitage des paysages, coût des dessertes)*

- L'offre de logement se **diversifie** afin de répondre aux **besoins** et aux capacités financières de chacun, **luttant contre l'exclusion et la ségrégation** socio-spatiale sur le territoire.

✓ *En 2030, je souhaite qu'une personne handicapée trouve facilement un logement adapté*
 ✓ *Des appartements de types différents : personnes âgées, handicapées, familles en fonction de la composition*
 ✓ *Des structures d'hébergement pour les femmes et les enfants*
 ✓ *Des structures sociales pour accueillir les sans-abri*

- Des **formes innovantes d'habitats**, qui favorisent le **lien social**, se développent.

✓ *En 2030, je souhaite que de nouvelles formes de logements soient possibles et efficaces et que l'**habitat partagé** soit en pleine expansion*
 ✓ *Construire, oui, c'est une nécessité, encore faut-il regrouper des habitats ouverts à tous afin de faciliter les rapports interindividuels et les enrichissements*
 ✓ *Je souhaite la fin de l'étalement urbain, la restructuration d'un habitat collectif dense intégrant des îlots d'espaces verts partagés (jardins partagés)*

PAYSAGES

En 2030, le futur souhaité pour le territoire est :

- Une préservation des identités paysagères telles que la Camargue ou la Garrigues.
- Une prise en compte du paysage dans les projets d'aménagement par une réflexion amont des projets.
- Un paysage vivant, à contrario des politiques de conservation qui figerait ou muséifierait l'espace.

QUESTION N° 4 : QUEL AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, ENTRE COHERENCE ET LIBERTE ?

MOBILITE

En 2030, l'aménagement de l'espace public offre une **nouvelle hiérarchie dans les modes de transport** :

- L'espace est d'abord pensé pour le piéton et la marche : le **centre-ville de Nîmes est interdit aux voitures**, les **zones 30** se multiplient ; la qualité et la continuité des cheminements piétons est la règle améliorant ainsi le sentiment de sécurité dans la rue.
- En complément de la marche, l'aménagement du territoire favorise **la pratique du vélo** grâce non seulement à un **réseau de pistes cyclables développé et continu** mais également au **développement de services vélo** : vélibs, vélo à assistance électrique, stationnement...

✓ *En 2030, je souhaite que de nouvelles formes de mobilité soient la règle (ex : covoiturage, vélo, Trambus...) et qu'il n'y ait plus de voiture en centre-ville*

✓ *Pour 2030, des infrastructures incitant à l'utilisation de modes doux de déplacement, limitant l'utilisation de la voiture individuelle et les déplacements pendulaires*

✓ *En 2030, je veux plus de pistes cyclables et plus de vélibs*

✓ *Pouvoir se déplacer en toute sécurité à vélo, avec un maillage du territoire en pistes cyclables et des parkings sécurisés pour les cyclistes*

✓ *Des déplacements doux dans les cités et entre les cités*

- Les **transports en commun** desservent en priorité les zones d'emplois et de densité urbaine. Pour développer les transports en commun sur l'ensemble de l'agglomération, l'aménagement du territoire privilégie la **densification** et la **mixité des fonctions** avec des centres-bourgs attractifs notamment. La **liaison Est-Ouest** par tramway est réalisée, reliant Saint Césaire à Marguerittes.

- ✓ *Prolonger les lignes Trambus pour atteindre les villages en périphérie (Milhaud, Marguerittes, Caveirac...)*
- ✓ *Réduire l'étalement urbain pour réduire les besoins de déplacements en voiture*
- ✓ *Je souhaite que la réouverture de la desserte régionale voyageurs de la rive droite du Rhône en matière ferroviaire soit réalisée*

- La pratique du **covoiturage** est encouragée (développement de parkings de covoiturage à l'entrée de l'autoroute par exemple) afin de limiter et d'optimiser les déplacements automobiles (lutte contre l'autosolisme).

- ✓ *Plus d'aires de covoiturage, des parkings sécurisés moins chers, plus d'offre d'autolib et vélib électriques.*

- Le territoire devient **accessible** pour les personnes à mobilité réduite et handicapées, que ce soit pour se déplacer à pieds ou en transport en commun pour permettre leur autonomie.

- ✓ *Je souhaite être autonome dans mes déplacements (accessibilité des transports et de la voirie)*
- ✓ *Des circulations dans les villes accessibles à tous*
- ✓ *Accessibilité des personnes malentendantes : panneaux informatiques dans les transports publics pour annoncer les stations*

MIXITE DES FONCTIONS

En 2030, la **mixité fonctionnelle est un principe directeur** de l'aménagement du territoire, alliant qualité de vie, diminution des déplacements et dynamisme économique.

- ✓ *Proposer davantage de mixité des fonctions dans les ZAC*
- ✓ *Rapprocher habitat, travail et écoles*
- ✓ *Revitaliser le centre historique de Nîmes (contre les grandes surfaces en périphérie) en pratiquant une incitation par des aides aux travaux et fiscales*

QUESTION N° 5 : QUELLE PLACE POUR LES RESSOURCES NATURELLES (BIODIVERSITE, EAU, SOL, ENERGIE ...) ET AGRICOLES ? ENTRE PROTECTION ET VALORISATION ECONOMIQUE ?

BIODIVERSITE ET AUTRES RESSOURCES NATURELLES (EAU, SOL, ...)

En 2030, la stratégie d'aménagement permet de préserver les **espaces naturels**, de **biodiversité et agricoles** par la **maîtrise de l'étalement urbain** en **construisant la ville sur elle-même** :

- Avec une **biodiversité riche qui est préservée** et des **espaces naturels présents sur le territoire** grâce à la mise en place d'une **politique de préservation de la biodiversité**.

✓ Garder les poumons verts qui sont nos garrigues (parc naturel)
✓ Accroître la biodiversité
✓ Je souhaite qu'il y ait une politique de préservation de la biodiversité
✓ Notre richesse, celle de nos territoires c'est le paysage – la plus vaste biodiversité française – notre responsabilité est de conserver. résorber. améliorer

- Avec la **maîtrise de l'étalement urbain** le territoire préserve aussi les paysages et les espaces agricoles et réduit le risque inondation. La construction d'un **habitat collectif en hauteur** (mais de qualité avec des espaces extérieurs) est suffisamment attractif pour concurrencer la maison individuelle.

✓ Je souhaite retrouver la même superficie de terre non bétonnée autour de la ville. Construire en hauteur et non sur l'espace, optimiser les parkings des centres commerciaux sur et sous les centres, ...
✓ Maîtrise de l'étalement urbain
✓ Réduire l'étalement urbains et donc densifier (reconstruire sur les zones déjà urbanisées) / préserver l'agriculture et les espaces naturels
✓ Prendre en contre le risque inondation dans la stratégie d'aménagement du territoire : réduire l'étalement urbain, construire différemment et anticiper les risques sur les projets agricoles

- Les espaces naturels riches en biodiversité ne sont pas sanctuarisés (sous cloche) mais au contraire il existe une **imbrication et des liens entre espaces urbanisés et de nature**.
- Les **ressources naturelles locales** sont utilisées pour la construction.

✓ Introduire le jardin collectif potager dans les espaces verts : planter des légumes avec les fleurs

✓ Favoriser les ressources naturelles de proximité pour les matériaux de construction sans opposer protection et valorisation économique

En 2030, **l'eau est un bien commun** qu'il faut préserver et gérer efficacement :

- L'eau un bien commun qui est **préservé** (avec prise en compte du changement climatique) grâce notamment à la poursuite du travail engagé sur la réduction des fuites dans les réseaux, le développement de la réutilisation des eaux pluviales et de l'utilisation d'eaux brutes pour certains usages et la sensibilisation pour éviter le gaspillage.

✓ Avoir une gestion raisonnable de l'eau
✓ Protection de la ressource en eau

- **La mise en place d'une régie de l'eau** à l'échelle de l'agglomération est une solution qui est réfléchie.

✓ Je souhaite que l'agglomération se réapproprie les biens communs en mettant en place une régie de l'eau

AGRICULTURE

En 2030, l'agriculture est **un atout pour le territoire** :

- La nécessité de **préserver les terres agricoles** se traduit notamment sur la remise en culture des **friches**, le maintien d'une agriculture **péri-urbaine** et d'**espaces agricoles en ville**, le maintien des **liens entre les espaces de biodiversité** et **agriculture** et une **vigilance sur le mitage agricole**.

✓ Préserver les espaces agricoles
✓ Protection des terres agricoles
✓ Remettre l'agriculture à proximité des villes : sur la plaine du vistre, de nombreuses parcelles en friches seraient à remettre en culture
✓ Avoir une agriculture péri-urbaine
✓ Je souhaite qu'il y ait une politique de protection tant des agriculteurs que des espaces

Des actions permettent à l'agriculture de **s'adapter** aux **risques inondations** et aux **pénuries d'eau**.

✓ Mener une réflexion sur l'agriculture de proximité par rapport aux inondations et disponibilité en eau (sécheresse)
✓ Attention aux petites exploitations qui sont plus vulnérables en cas de catastrophes naturelles

- Des actions sont mises en place pour aider au développement des **circuits courts de proximité** qui représente une solution économique intéressante pour les agriculteurs. Le développement de coopératives (détenues par des agriculteurs/consommateurs) représente une des solutions concrètes mises en place. L'accessibilité aux produits locaux pour tous est favorisée pour permettre à chacun d'avoir une **alimentation saine** (produits naturels et frais). Cependant les circuits courts aux circuits longs ne sont pas opposés car l'exportation de produits est aussi intéressante d'un point de vue économique –

coexistence de différents modèles agricoles. Une étude sur cet aspect à l'échelle du territoire a permis de mieux définir les solutions qui sont à développer et à soutenir.

- ✓ *Créer des coopérations entre producteurs et acheteurs – faire participer les personnes âgées et en difficultés*
- ✓ *Rendre accessible à tous une alimentation saine, de qualité et locale*
- ✓ *Travailler sur les circuits courts (volonté politique – subvention)*

- Des aides au développement d'une **agriculture biologique** et d'une agriculture **respectueuse de l'environnement** sont mises en place.

- ✓ *Une agriculture tournée vers le bio (mais le vrai !)*
- ✓ *Soutenir la reconversion en agriculture biologique*

- Le territoire possède des **exploitations à taille humaine** basées sur un **autre modèle économique**.

- ✓ *Soutenir l'installation d'exploitations à taille humaine*

- En développant des actions de **sensibilisation des consommateurs** adultes et jeunes, notamment par le biais de fermes pédagogiques, la consommation de produits locaux de qualité augmente.

- Le développement de certaines **filières de qualité est encouragé**.

- ✓ *Encourager le développement de la viticulture en appuyant la commercialisation en Europe et dans le monde et en aidant le recours aux techniques de production respectueuses de l'environnement*

En 2030, l'agglomération met en place une **politique énergétique** sur le territoire :

- Une prise de conscience a permis de **réduire la consommation d'énergie sur le territoire.**

✓ *La situation va se tendre en matière d'équilibre consommation/approvisionnement : privilégier l'économie d'énergie plutôt que la production*

- Des actions volontaristes ont permis le **développement des énergies renouvelables** sur le territoire avec des **montages participatifs.**

✓ *Développement des énergies renouvelables*
✓ *Des énergies renouvelables à la portée de tous avec des projets financés de façon participative où chacun peut contribuer même dans une faible mesure*
✓ *Construire un projet d'énergie renouvelable partagé : donner à chaque habitant une « action » qui fait de lui un copropriétaire des installations ENR de l'aglo*
✓ *Développer des micros-centrales (exemple des survoltés d'Aubais)*

- Une réflexion est menée pour mettre en place une **régie de l'énergie** pour gérer ce bien commun.

✓ *Je souhaite que l'agglomération se réapproprie les biens communs en mettant en place une régie de l'énergie*

QUESTION N° 6 : QUELS EQUIPEMENTS ET SERVICES POUR REpondre AUX BESOINS D'UNE POPULATION EN EVOLUTION ? ENFANCE, PERSONNES AGEES, TOURISTES, CULTURE, LOISIRS ... QUELLE LOCALISATION ?

EQUIPEMENTS ET SERVICES

En 2030, les **équipements et services sont à proximité de l'habitat** ce qui contribue à créer des **quartiers vivants et fonctionnels** :

- Les équipements et services répondent aux besoins de **l'ensemble de la population**. L'offre est dimensionnée en fonction d'une **analyse précise des besoins**.
- Le développement de services équipements pour la **population pauvre** permet de mieux aider ce public en difficulté : aide alimentaire, accueil, offre culturelle, jardins dans les quartiers prioritaires ...
- Le développement de **programmes mixtes** (mixité de fonction habitat/commerces/services, mixité sociale et temporelle) permet d'optimiser l'utilisation des équipements et maintenir une activité sur les équipements (notamment le soir et le we) et contribuer à créer des quartiers vivants. On **ne construit plus des zones commerciales spécialisées** qui ne vivent pas le soir et qui sont **fortement consommatrices d'espaces**.
- Les **équipements sont à proximité des lieux d'habitation** ce qui permet de réduire les déplacements (crèche, commerces, santé, ...).
- Avec la mise en place **d'activités qui animent les quartiers** : culture, sport, ... ces **programmes mixtes sont vivants** avec une forte dimension sociale.
- Le **centre-ville de Nîmes et des villages sont réinvestis**.

✓ Développer des équipements et services afin de pouvoir répondre au mieux à l'ensemble des besoins des populations du territoire

✓ Aller vers une véritable réflexion autour des besoins. Arrêter les projets pharaoniques qui coûtent cher. Privilégier la frugalité, la simplicité

✓ Projets mixtes et de proximité :

Avec une mixité des fonctions, mixité sociale et mixité des usages en fonction des temporalités : logements + crèche / crèche + personnes âgées / bureaux + personnes âgées / culture + commerces

ACCESSIBILITE

En 2030, les villes et villages sont **accessibles à tous** :

- Les villes sont **accessibles aux personnes à mobilité réduite et handicapées** : transports, voirie, ERP, commerces, jardins, ... Chacun peut se déplacer en toute **autonomie**.

- ✓ *Accessibilité des personnes malentendantes : boucles magnétiques dans tous les ERP*
- ✓ *Améliorer et augmenter les services et équipements pour booster la communication des personnes handicapées en particulier malentendantes*

BESOINS SPECIFIQUES : enfance, personnes âgées, touristes, culture, loisirs, ...

En 2030, **l'offre culturelle s'enrichit** et le **vieillessement de la population est anticipé** avec :

- **L'offre culturelle** qui s'est **diversifiée** et est **riche**. Une **dynamique culturelle** active est en place sur l'agglomération.

- ✓ *Offre culturelle riche et variée sur l'ensemble du territoire*
- ✓ *Soutenir la création et encourager l'émergence artistique*
- ✓ *Complémentarité et partenariat avec les structures / services culturels du territoire : mutualisation, outils collaboratifs, temps forts et temps tout au long de l'année*

- L'offre de logement et les services se sont **adaptés aux personnes âgées**.

- ✓ *Une meilleure prise en charge de la personne âgée dépendante vivant à domicile (aide alimentaire, prise de contact, ...)*
- ✓ *Un habitat participatif et collaboratif avec des personnes âgées*



REUNIONS SUIVANTES

D'autres réunions seront organisées sur le projet de territoire une fois que les élus de Nîmes Métropole auront choisi un scénario de développement sur la base de leurs réflexions, de celles émanant des services de Nîmes Métropole ainsi que du panel d'acteurs et panel citoyen. Les dates seront précisées ultérieurement.